

**fête de
Nedde**

IMPORTANT : MESURES DE SECURITE 2026 VIGIPIRATE

Du 1er au 3 août 2026 , pendant la fête de Nedde, en raison de la mise en application des mesures VIGIPIRATE, des dispositions doivent être prises pour qu'aucun véhicule ne puisse entrer dans la fête pendant les animations.

Le bourg de Nedde sera donc « bloqué » par les barrages de sécurité installés aux 5 entrées :

Samedi de 16 h. à 21 h. modulable en fonction de l'arrivée du dernier coureur (course des 2 ponts):

- En venant d'Eymoutiers (RD 992) : barrage entre le camping et le bourg**
- En venant de Lauzat (RD 210) : barrage à La Gane**
- En venant de la Creuse (RD 992) : barrage entre l'entrée du village de vacances et le bourg**
- En venant de Claveyrolas (RD 81): barrage au niveau du chemin des Chambons**
- En venant de Plainartige (RD 81a) : barrage au niveau de Romageix**

Dimanche de 15 h. 00 à 22 h.00 (spectacle de rue, défilé de chars, banda)

- En venant d'Eymoutiers (RD 992) : barrage entre le camping et le bourg**
- En venant de Lauzat (RD 210) : barrage à La Gane**
- En venant de la Creuse (RD 992) : barrage vers la route des Coteaux du Met**
- En venant de Claveyrolas (RD 81) ou Plainartige (RD 81a) : barrage vers l'ancienne poste**

Dimanche de 22 h.00 à 23 h. (feu artificiel): le feu d'artifice est annulé par arrêté préfectoral du 27 juillet 2026

Lundi de 21 h.30 à 23 h. (défilé de chars) :

- En venant d'Eymoutiers (RD 992) : barrage entre le camping et le bourg**
- En venant de Lauzat (RD 210) : barrage à La Gane**
- En venant de la Creuse (RD 992) : barrage vers la route des Coteaux du Met**
- En venant de Claveyrolas (RD 81) ou Plainartige (RD 81a) : barrage vers l'ancienne poste**

Pendant ces plages horaires, les habitants et résidents du bourg sont invités à prendre les dispositions suivantes:

- **Si des déplacements sont prévus : garer impérativement les véhicules à l'extérieur des barrages avant leur mise en place.**
Des parkings situés en dehors des périmètres de sécurité seront accessibles à l'entrée du bourg en venant d'Eymoutiers et en venant de Lauzat.
- **Si aucun déplacement n'est prévu : merci de stationner les véhicules dans les propriétés privées.**

Les plans des barrages décrits ci-dessus sont affichés à porte de la mairie et dans le panneau d'affichage place de la mairie. N'hésitez pas à les consulter.

En dehors des plages horaires ci-dessus, la circulation se fera normalement, en respectant la limitation de vitesse de 30 km/h et les interdictions de stationner liées aux festivités.

Les renseignements peuvent être obtenus à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite une bonne fête 2026 !

Le Maire,
Jean-Pierre DENIZOU